

LES AMOURS DE RODOLPH VALENTINO

Comment ce bienheureux artiste du cinéma, aimé de toutes les femmes, est poursuivi pour bigamie, pour avoir voulu se remarier trop vite.— Le pauvre garçon est traduit devant un tribunal—Phyrné séduisit par sa beauté les juges de l'Aéropage.— Valentino fut-il épargné pour la même raison ? — Il allègue ignorance de la loi et est acquitté.

Tout ce qui a trait au Don Juan de l'écran, Rodolphe Valentino, de son vrai nom Rodolphe Guglielmi, intéresse vivement le public. Il n'est certainement pas une jeune fille qui ne connaisse toutes les petites histoires de sa vie intime. Les revues consacrées au cinéma sont remplies de ses portraits et d'articles sur son compte. C'est le héros de l'heure. Beau garçon, frotté de littérature, élégant cavalier, vertigineux danseur, savant amoureux, connaissant à fond l'usage des pommades les plus compliquées et même des cirages les plus propres à faire reluire ne chevelure comme un soulier verni, polyglotte, enfin possédant toutes les qualités qu'on attend d'un jeune premier à succès, Valentino tint et tient encore la première place dans l'admiration des petites filles.

Non content de faire parler de lui au cinéma, il voulut aussi, comme tant d'autres, y aller de son petit scandale. "Que m'importe qu'on dise du mal de moi pourvu qu'on en parle !" En effet, il fut plus question que jamais du beau Rodolphe.

Les journaux lancèrent la nouvelle dans le monde entier, entre deux conférences inter-alliées : Rodolphe Valentino est arrêté pour bigamie !

Depuis, l'affaire s'est réglée, Valentino ignorant (bien qu'on ne puisse alléguer ignorance de la loi) que son premier mariage avec Jeanne Acker fût valide.

La personne la plus surprise du convol de Valentino avec la belle héritière, Miss Hudnut (de son nom de fille, Natacha Rambova), fut la première femme de Rodolphe, Jeanne Acker.

Celle-ci, peut-être la seule femme au monde qui n'aime pas Valentino, dénonça ce mariage aux autorités judiciaires de la Californie.

Il est vrai qu'elle avait obtenu le divorce contre Valentino, mais ce divorce n'était pas encore en vigueur. En Californie, dans la période qui court entre l'instance en divorce et le moment où le divorce, prononcé déjà, entre en vigueur, le couple divorcé n'est ni époux ni épouse, mais ni l'un ni l'autre ne peut se remarier sans se rendre coupable de bigamie. C'est le cas des premiers époux Valentino. Le divorce de Rodolphe avec Jeanne Acker, bien qu'accordé, n'était pas encore en vigueur ; ainsi, le jeune artiste ne pouvait contracter valablement un second mariage.

Ignorait-il cette particularité de la loi des divorces dans l'Etat de Californie ? Très probablement, étant donné que tous les Etats d'Amérique ont en cette matière des lois spéciales.